



STAGE EN MILEU DE TRAVAIL (AES 4000/ AES 4005)

1) Définition du stage professionnel

Le terme stage ne désigne ni les cours de langues ni les cours d'autres disciplines à l'étranger, mais uniquement des périodes de formation ou de travail pertinent au sein d'une structure canadienne ou étrangère (ex. : musées, écoles, bibliothèques, ambassades, entreprises, universités, hôpitaux, théâtres, etc.). Le stage doit avoir un lien minimal avec le programme d'études asiatiques.

2) Démarches pour obtenir un stage

2.1 Trouver un milieu de stage

Il appartient à l'étudiant-e de choisir et de contacter la structure au sein de laquelle il ou elle entend effectuer son stage et, si nécessaire, d'organiser son voyage et son séjour à l'étranger.

2.2 Trouver un superviseur en milieu de travail

Trouver un superviseur ou un patron de stage dans la structure en question. Son rôle consistera, entre autres, à évaluer l'étudiant-e sur la base d'une grille simple (succès ou échec) établie par le professeur de l'UdeM.

2.3 Soumettre le projet de stage à un professeur

Trouver un-e professeur-e de l'UdeM, actif au CÉTASE, qui vérifiera et validera l'appréciation du stage effectué ainsi que le rapport de stage que l'étudiant-e rédigera à la fin du stage.

3) Inscription

Pour qu'un stage professionnel soit crédité, il est désormais indispensable de s'inscrire :

- Soit au cours AES 4000 –Stage en milieu de travail (correspondant à 40 heures de stage et à 3 crédits)

- Soit au cours AES 4005 – Stage en milieu de travail (correspondant à 80 heures de stage et 6 crédits)

Cependant, l'inscription de l'étudiant sera officielle, lorsque son projet de stage aura été approuvé par le professeur responsable du stage de l'étudiant.

4) Remise du rapport de stage

Rédiger un rapport de stage d'environ 5 pages et le remettre au professeur de l'UdeM.

Le rapport de stage doit inclure :

- description de la structure d'accueil, de ses activités, de son organisation
- lien du stage avec le programme d'études asiatiques.
- bilan (ce que l'étudiant retient sur le plan professionnel, sur le plan personnel, sur son insertion dans la structure d'accueil)
- conclusion et recommandation

5) Évaluation du stage

L'évaluation est sous la responsabilité du professeur évaluateur. La note « réussite » ou « échec » sera attribuée.